

VŒUX 2026

Commune d'Ablon

Avant de commencer, j'aimerais que vous excusez M. Christophe Blanchet, député du Calvados, Mme Corinne Ferey, sénatrice du Calvados ainsi que M. Michel Lamarre, président de la CCPHB, retenus par d'autres obligations.

Mesdames, Messieurs les Maires et élus de la CCPHB,

Commandant Guay, Chef du commissariat de Honfleur

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Mesdames, Messieurs les présidents et responsables d'associations,

Mesdames et Messieurs les agents communaux et intercommunaux

Mes chers amis

Tout comme le Covid il y a quelques années, l'absurdité contamine chaque jour un peu plus certains de nos compatriotes et tout cela sans le moindre symptôme ou signe avant-coureur. En effet, comme si les méfaits des conflits internationaux, le contexte national, la crise économique et les soucis du quotidien ne créaient pas suffisamment d'inquiétudes, aujourd'hui une poignée de militants empêchent même les enfants de rêver. Une publicité pour une marque de supermarché a eu l'originalité de ne pas nous anéantir de messages commerciaux en enjolivant les écrans d'un joli conte de Noël.

Chers amis, en cette période de fête où chacun attend de la joie et de la légèreté, une poignée d'ahuris s'en prend à l'insouciance des enfants ; une association écologiste accuse cette publicité de Noël de tromper le public en présentant un loup soi-disant végétarien qui mange du poisson. J'aimerais connaître à cet instant le nombre de personnes présent ici, qui attendri par ces quelques minutes de création artistiques française, s'est rendu compte d'une quelconque supercherie ? (...) Donc, comme moi et près d'un milliard de personnes dans le monde, vous n'y avait vu que le message véhiculé à savoir "*on n'exclut personne*" [...] , *c'est le vivre-ensemble*. Mais, j'y pense, ne serait-ce pas les mêmes qui ont réintroduit le loup en France ? à croire donc que les loups des contes sont bien moins fréquentables que ceux qui égorgent les brebis. Même si

la richesse de notre société réside dans ses différences y compris celles des opinions, on ne peut que confirmer ce que disait Pierre Dac, « *ils n'ont pas inventé la poudre mais ils n'étaient pas loin quand ça a pété.* »

C'est avec cette première pensée et beaucoup de plaisir que je vous retrouve à cette traditionnelle cérémonie ce soir pour vous présenter mes meilleurs vœux pour cette année 2026, avec ce qu'elle véhicule d'espérances, de souhaits et de projets, individuels et collectifs.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, vos services, à vos commerces ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre village.

J'adresse aussi une pensée pour tous ceux et celles qui nous ont quittés cette année et j'ai à cet instant précis une pensée particulière pour **M. Bernard Hubert** qui nous a quitté en avril.

Bernard avait été élu au conseil municipal pour la première fois en 1965. En 1983, il occupa la place de 1^{er} adjoint au maire de Christian Trocque et ce durant 25 ans. Il œuvra à toujours améliorer la vie de ses concitoyens en participant activement à l'exécution des décisions du conseil municipal et en donnant de son temps à sa fonction.

Pour ses 35 ans au service de sa commune, sa communauté de communes et son territoire, Bernard avait reçu en 2010, la médaille régionale, départementale et communale d'Or. Réélu à mes côtés en 2008, il avait partagé avec nous son savoir et son expérience qu'il avait acquis au fil des années. Il était un réel puits de connaissances de notre territoire et peut-être un des meilleurs ambassadeurs du monde agricole. Toutes ses expériences de vie reconnues par ses différentes distinctions honorifiques faisaient de Bernard une personnalité rare et précieuse.

Nous avons perdu un homme dévoué qui aimait Ablon et ses habitants mais surtout un ami bienveillant. Bernard faisait aussi partie, comme nous, de ceux qui aiment la nature.

Dans le cadre de la **sortie nature annuelle**, la classe de CE1/CE2 est allée explorer la vie des arbres dans un bois le temps d'un après-midi. Pierre CHATEL, technicien de la CCPHB est venu expliquer aux écoliers comment les arbres vivent, comment les protéger et comment les différencier. Cette sortie annuelle organisée par la commission communale environnement avec la collaboration des enseignants permet de sensibiliser les enfants à leur environnement.

A ce propos, notre environnement parlons-en, quelques jours après la cérémonie des vœux 2025, la Morelle sortait une nouvelle fois de son lit.

A cet instant, je me permets de faire un focus sur l'état du **canal Nord/Sud**.
L'absence de curage et d'entretien de cet ouvrage participe activement à la récurrence des inondations que nous observons dans le secteur du Noyer.

Il y a quelques jours la préfecture nous a informé que la zone Natura 2000 s'étendrait encore. Ça suffit! Même si notre voix aura peu d'écho et probablement assorti des mêmes effets, je considère qu'octroyer des surfaces supplémentaires à la protection des espèces est absurde ; l'habitat de l'espèce humaine n'est plus protégé par ceux qui ont le souci de maintenir l'harmonie entre l'homme et la nature. Dès sa construction, le canal Nord/Sud a eu une vocation hydraulique sur cette plaine alluviale, il remplaçait la côte renflouée par les alluvions mais depuis des décennies en cette absence d'entretien, bien évidemment, un écosystème s'est naturellement installé mais aujourd'hui cet ouvrage ne remplit plus ses fonctions et sa sanctuarisation en fait une menace permanente pour les riverains. Le conseil municipal émettra un avis dans les semaines à venir sur ce projet d'extension.

La sécurité de la population est notre préoccupation et c'est la raison pour laquelle nous finalisons la mise en place de la **DECI** (défense extérieure contre l'incendie) pour un coût total de 133 900 euros. En 2025, nous avions déposé des dossiers de demandes de subventions par le biais du fond vert de l'État et de l'APCR+ du conseil départemental du Calvados. Nous avons eu le plaisir d'avoir reçu les notifications de ces subventions à hauteur de 80 % soit près de 107 000 euros. Je remercie l'État et me département du Calvados pour l'octroi de ces aides qui permettront de couvrir l'intégralité des points relevés dans

notre schéma réalisé par le cabinet Verdi dans des délais raisonnables, mais je remercie également les propriétaires qui conventionnent gracieusement avec la commune et sans lesquels toute implantation serait impossible. Pour dissimuler ces installations des haies et végétaux seront plantés afin de concilier la sécurité des biens et le charme de nos paysages.

Concernant les **haies** justement, il y a quelques décennies de cela, les propriétaires terriens les entretenaient, en effet, ces dernières étaient une source d'énergie importante et de surcroît gratuite. De nos jours, certains d'entre-eux négligent ces entretiens soit pour des raisons économiques, soit par négligence, soit par paresse. Afin que nous ne soyons plus victimes de chutes d'arbres ou de branches, avec leurs conséquences sur les réseaux routiers, de communications ou électriques, nous avons délibéré pour obliger les propriétaires de haies à les entretenir. Le procédé sera le suivant; après une mise en demeure et en l'absence de travaux dans les délais prévus, nous engagerons les travaux aux frais de ces mêmes propriétaires.

Les paysages et hameaux de notre joli village, que j'évoquais tout à l'heure, nous permettent d'observer la nature et parfois elle laisse apparaître sur les pelouses des traces marquant manifestement le passage de **sangliers**.

L'association de chasseurs d'Ablon a fort à faire avec ces comportements réguliers et elle tente de démontrer son utilité en régulant cette population importante. Certains individus évoqués tout à l'heure pourraient contester ses actions, mais j'ai la faiblesse de croire que si leur jardin, parc ou pâture était littéralement labouré, ils viendraient chercher de l'aide auprès de nos chasseurs. Les passionnés de chasse ont toute leur utilité et ils participent au maintien de l'équilibre de ces populations sauvages, sans eux de réels problèmes de sécurité pourraient survenir.

Les jardins font partie aussi des passions des Ablonnaises et Ablonnais, et sous l'impulsion de la commission environnement, **la 10 édition du concours des maisons fleuries** s'est clôturée en réunissant les participants au Château de Boutemont, à proximité du Breuil en Auge.

La visite guidée de ses magnifiques jardins aura sans doute inspiré un peu plus ces jardiniers.

L'embellissement de notre village nous a permis d'obtenir cette 3ème fleur en 2024, aussi les employés du service technique nous ont démontré une fois de plus cette année qu'ils pouvaient exceller dans la mise en place des décorations de Noël et ces illuminations contribuent activement au bien vivre ensemble à Ablon.

Ce n'est donc pas un hasard si au **classement des villages où il fait bon vivre**, notre village se situe à une belle position de 167ème commune sur les 527 que comptent le département. Pour maintenir l'attractivité et la sécurité de notre commune, nous avons missionné en 2025 une étude sur la **vidéoprotection**.

Nous sommes convaincus que l'installation de caméras maintiendra notre commune à un niveau de tranquillité à laquelle nous aspirons et participera à la résolution des enquêtes menées par les services de police et de gendarmerie. Cet équipement permettra aussi de veiller au maintien des installations publiques mises en place, comme le **panneau d'affichage municipal interactif** a été installé devant la mairie. Son fonctionnement est aussi simple qu'un smart phone ou une tablette. Cet équipement moderne et adapté à notre temps d'un montant de 8 428,00 € HT a bénéficié d'une subvention de 35% du coût global de l'équipement par l'office du tourisme de Honfleur-Beuzeville.

De même, parmi les équipements qui bénéficieront de cette vidéoprotection, **un parcours santé destiné aux enfants de 3 à 10 ans**, en partie financé par l'association des anciens sapeurs-pompiers, sera installé prochainement dans le jardin public. Son coût est de 19 590 euros HT auxquels il convient de réduire une subvention du Département de 5800 euros.

Je disais à l'instant que la sécurité était au cœur de nos préoccupations y compris la sécurité routière, un **ralentisseur** a par ailleurs été déplacé au plus près de l'accès des écoles, de même, plusieurs **structures de voiries ont été renforcées** par la société Legrix Estuaire au hameau de la Guérie, d'Ableville et sur la place du village.

La fin de ces travaux, localisé dans le chemin des bruyères, devrait intervenir

dans les semaines à venir. L'ensemble de ces travaux évalués à 98700 euros HT ont également bénéficié de subventions estimées à 23000 euros.

Depuis des années, je souhaite profiter de cette cérémonie des vœux pour mettre en avant les jeunes de la commune qui s'illustre dans des domaines comme l'art, le sport, la culture, à l'occasion d'un concours ou l'obtention d'un diplôme.

Il est peu courant que dans une même fratrie, deux enfants remportent les mêmes distinctions. Cette année, 6 ans après son frère Angel qui s'était distingué dans la section mécanique automobile, sa sœur Canelle Rebourg a obtenu la médaille d'or départementale au concours des meilleurs apprentis de France dans la section coiffure. Puis Canelle est allée conquérir sa région en remportant la médaille d'or régionale à Rouen qui lui a ouvert la voie vers Strasbourg où elle a décroché la plus prestigieuse des récompenses : la **médaille d'or nationale des meilleurs apprentis de France**. C'est donc ici à Ablon, chez nous, qu'une des meilleures apprenties coiffeuse de France a rapporté son titre. C'est en toute humilité et discréction que cette graine de championne a décidé de ne pas en rester là puisqu'elle compte bien poursuivre ses concours et tout ça en passant son CAP. Chère Canelle, je te souhaite un bel avenir professionnel rempli de récompenses tout aussi prestigieuses que celle qui t'amène ici aujourd'hui, et si tu le veux bien, on se donne rendez-vous pour en reparler.

Enfin, avant de partager le verre de l'amitié, nous ne pouvions pas évoquer **le changement de propriétaire de notre magasin « panier pizza »**. Karine Pelletier a transmis le flambeau de ce commerce le 31 décembre, à Dominique et Nina Ouhlen qui sont des voisins du magasin. Il y a 15 ans, Karine et Christophe ont relancé l'activité du magasin en la complétant d'une partie pizzeria à la suite de M. et Mme Fouquerel. Au fil des années, le succès de cette restauration et la fréquentation grandissante ont été brutalement mis à l'épreuve avec le départ de Christophe. Bravant les difficultés de ces heures plus sombres, Karine a courageusement maintenu son affaire fidélisant de nombreux clients-amis. Une page se tourne pour Karine, il lui reste qu'à écrire la suite de son histoire, tandis que de leurs côtés Dominique et Nina qui viennent de prendre possession des lieux écriront la-leur. Je souhaite donc à Karine de beaux projets personnels aux côtés de ses filles et l'invite à nous donner des nouvelles de temps en temps. Quant à Dominique et Nina, il leur suffira de

poursuivre cette aventure humaine riche et d'y apporter leur touche personnelle. Les Ablonnaises et les Ablonnais tiennent à ce lieu de vie et de rencontres où chacun y trouve sa place. Merci à Karine pour ces années au service des habitants ainsi qu'à Dominique et Nina de relever le défi et de maintenir notre commerce de proximité à flot.

Chers amis, l'**échéance à venir** dans quelques semaines est un événement déterminant pour la vie de nos communes.

Je ne peux évidemment m'étendre sur ce sujet, je ne peux que vous exprimer mon désir d'un moment démocratique, dans le respect de chacun, permettant à tous de s'exprimer, de débattre.

L'équipe municipale reste pleinement engagée dans ses missions, et nous entendons poursuivre ce travail avec la même détermination jusqu'au terme de notre mandat.

Je souhaite exprimer ma gratitude à l'ensemble des élus du conseil municipal, aux agents communaux et intercommunaux ainsi qu'aux acteurs locaux présents aujourd'hui. Leur engagement, leur énergie et leur dévouement au service de la population constituent une véritable richesse collective, essentielle à l'intérêt général. J'adresse également une pensée particulière aux associations de notre commune, dont l'action joue un rôle majeur dans la vitalité du village.

Edward Louis Kramer a dit :« N'attendez pas d'être heureux pour sourire. Souriez plutôt afin d'être heureux. » et si malgré tout, vous voyez toujours le verre à moitié vide, cette année encore placez-vous juste au-dessus, tout est une question de perspective et de volonté.

Vive Ablon et vive la vie.